



Hôtel de ville, le 11 FEV 2011

Le Maire

MDL/MC/134

Chère Madame, *Cher* Monsieur,

Vous avez répondu à la demande de l'association des « Amis du Bois » en m'adressant le message type de protestation qui vous a été proposé par ses responsables.

J'en accuse réception, et vous invite à considérer les travaux entrepris en forêt domaniale de la Malmaison sous un jour différent et une approche plus globale.

En effet, il ne vous aura pas échappé que l'ensemble des travaux forestiers est mis en œuvre dans le cadre d'une concertation qui a abouti l'an passé à la création d'un document de gestion, « l'aménagement » qui est établi pour une période de 15 ans et qui programme les interventions nécessaires pour le maintien et l'entretien de la forêt. Cette concertation associait les « Amis du Bois » qui ont pu entendre les difficultés qui s'accumulent sur cette petite forêt : vieillissement des plantations, absence de régénération, attaque du châtaignier par des maladies qui le fragilisent, mise en danger des usagers de la forêt par des chutes d'arbres ou de branches mortes, modifications climatiques...

A tous ces problèmes évoqués, bien peu de réponses concrètes et fiables ont pu être apportées par les responsables des « Amis du Bois ». A chacun son métier et il n'est pas question ici de dénoncer le rôle nécessaire, car citoyen, du tissu associatif.

Mais le fait de différer les travaux d'entretien ou de coupes d'arbres ne fait que repousser sur d'autres et à des moments peut-être encore moins favorables des prises de décisions que nous n'aurons pas su prendre aujourd'hui.

Toute personne raisonnable sait qu'un passage vers une gestion « au brin » telle que la préconisent certaines associations ne peut être pratiquée en quelques mois, que cette gestion est déjà mise en place partout où elle est possible (dans le Val en particulier) et qu'en tout état de cause elle ne s'applique pas sur des peuplements anciens de chênes où quoiqu'on en pense, les gros arbres gênent la croissance des sujets plus jeunes en les privant de lumière. Tout cela contribuerait à remettre en cause la forêt de demain.

Il n'est que trop simple de remettre en cause la gestion pourtant appliquée dans le respect de la biodiversité, du renouvellement des boisements et d'une gestion durable qui vise à maintenir une forêt pérenne dont nous profitons aujourd'hui mais dont nos enfants devront eux aussi pouvoir profiter.

.../

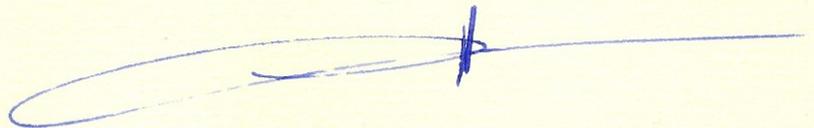
Les attentes sociales sont fortes mais ne peuvent s'exprimer seulement dans la considération de notre temps sans prendre en compte le cadre de vie que nous léguerons aux générations futures.

Je souhaite vous informer que l'année 2011 ne verra que 11 parcelles sur 200 que compte la forêt, mises en travaux, tous types de travaux confondus. Nous sommes loin du grand massacre que certains prennent plaisir à laisser entrevoir dans des élans plus sentimentaux que réellement appuyés sur une gestion rigoureuse et sur des fondements scientifiques, telle qu'elle est pratiquée par des forestiers responsables. Et qui sont soucieux, de plus, de confronter leurs attentes à celles de riverains et d'usagers de la forêt qui doivent naturellement continuer à trouver la qualité de vie qu'ils espèrent.

J'espère que ces quelques mots vous permettront d'analyser différemment la situation de la Forêt Domaniale de la Malmaison, et son avenir, et de considérer le travail des forestiers sous un autre angle. Cette petite forêt n'est sûrement pas l'endroit rêvé par l'Office National des Forêts pour réaliser les profits qui sont dénoncés par certains. Tous les travaux entrepris, soyez en certains, n'ont d'autre objectif que d'assurer la pérennité de cette forêt à laquelle nous tenons tous.

Je comprends donc que ceux d'entre vous, qui m'écrivent aujourd'hui ne soient pas informés des efforts entrepris et c'est la raison qui me pousse à vous répondre personnellement en vous assurant que la ville de Rueil-Malmaison et son maire restent mobilisés, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'affirmer, pour que soit conservée cette forêt qui nous est chère à tous.

Je vous prie de croire, *chers* Madame, *chers* Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. *et dévoués,*



Patrick OLLIER
Ministre chargé des Relations
avec le Parlement